

# Vos tarifs au quotidien

---

## Principales conditions tarifaires

En vigueur au **1<sup>er</sup> janvier 2025**

Tarifs HT

Entreprises et Associations

dont le budget est supérieur à 1,5 million d'euros



# Principales conditions tarifaires applicables aux Entreprises et aux Associations

dont le budget est supérieur à 1,5 million d'euros

**En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 - Tarifs HT**

	<b>Fonctionnement et Suivi de votre compte</b>	<b>P. 3</b>
	<b>Échanges de données informatisées</b>	<b>P. 4</b>
	<b>Moyens de paiement</b>	<b>P. 5</b>
	<b>Dates de valeur</b>	<b>P. 8</b>
	<b>Offres groupées de services</b>	<b>P. 9</b>
	<b>Sécurité</b>	<b>P.10</b>
	<b>Opérations de marché</b>	<b>P.10</b>
	<b>Irrégularités et Incidents</b>	<b>P.10</b>
	<b>Opérations sur prêts</b>	<b>P.11</b>
	<b>Épargne et Placements financiers</b>	<b>P.12</b>
	<b>Monétique et terminaux de paiement électronique (TPE)</b>	<b>P.13</b>
	<b>Opérations Import</b>	<b>P.15</b>
	<b>Opérations Export</b>	<b>P.16</b>
	<b>Opérations de change comptant et terme</b>	<b>P.18</b>
	<b>Services à l'international</b>	<b>P.18</b>
	<b>Assurances et Prévoyance</b>	<b>P.19</b>
	<b>Glossaire</b>	<b>P.21</b>



# Fonctionnement et Suivi de votre compte

## Relevés de compte

Journalier avec récapitulatif mensuel (par mois)	22,15 €
Quinzaine ou mensuel	Inclus dans les frais de tenue de compte
Duplicata de relevé d'opérations (par feuillet)	2,25 €

## Tenue de compte

Frais de tenue de compte actif (par compte) (par mois)	29,00 €
Frais de gestion de compte en inactivité <sup>(1)</sup>	30,00 €
Commission de plus fort découvert (par trimestre)	0,07 %
Commission de mouvement (par mois)	0,10 % avec un forfait minimum de 3,77 €
Commission d'immobilisation (par trimestre) (sur compte débiteur de plus de 75 jours dans le trimestre)	1,00 %
Clôture de compte	GRATUIT
Services bancaires de base <sup>(2)</sup>	GRATUIT
Commission d'actualisation	82,35 € /SIREN /AN

## Services en agence

Attestation	TVA	
• Selon la nature et l'ancienneté des informations		de 18,75 € à 34,60 €
Attestation pour votre commissaire aux comptes	TVA	109,80 €
Fusion d'échelles d'intérêts (par trimestre)		54,90 €
Frais de recherche d'une adresse pour pli non distribuable (au-delà de 2 mois de PND <sup>(3)</sup> )	TVA	20,20 €

## Opérations diverses

Frais de recherche et/ou photocopie d'une opération (ex : chèque, dépôt de chèque, retrait ou dépôt d'espèces, paiement ou retrait par carte, autorisation de prélèvement, ordre de virement...)	TVA	14,05 €
Envoi de lettre recommandée		Tarif postal
Frais d'édition d'extrait Kbis		6,05 €

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30,00 € du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. Est considéré comme inactif le compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts, etc.) pendant 12 mois consécutifs.

(2) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier. Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

(3) PND : pli non distribuable par La Poste.

## CA Intraday - alertes E-Mail <sup>(1)</sup> (abonnement mensuel)

Recevez en temps réel par E-Mail une information sur vos opérations des autres établissements bancaires

22,75 €

### Les associations

Vous bénéficiez de tarifs privilégiés sur la gestion courante de vos opérations. Pour plus d'informations, rapprochez-vous d'un conseiller Crédit Agricole du Nord Est.



## Echange de données informatisées

### Internet : Crédit Agricole en Ligne (par mois) <sup>(1)</sup>

Accès à la consultation de vos comptes professionnels et à la réalisation d'opérations en ligne (virements unitaires, sur liste, gestion de trésorerie, effets...)

Vision + Entreprise (vision à 360°, agrégation de comptes...) 10,25 €

Action Pro Entreprise (Vision + Entreprise + gestion d'effets + gestion des titres + Invest Store Initial) 15,15 €

### Opérations de bourse

Accès Bourse en Ligne abonnement Invest Store Intégral **GRATUIT**

- Commissions de service Invest Store Intégral (par an et par compte)

- Si moins de 12 ordres exécutés dans l'année 103,50 €

- Si 12 ordres exécutés ou plus dans l'année **GRATUIT**

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 12, rubrique placements financiers

### EBICS T ou TS <sup>(1)</sup>

Echange de données avec la banque via des protocoles sécurisés

Nous consulter

### EDIWEB <sup>(1)</sup>

Offres permettant l'échange de données avec la banque via internet sécurisé (virements SEPA, prélèvements SEPA, LCR, transferts internationaux, récupération des relevés de compte...)

Abonnement mensuel par compte

• Sens Client/Banque (avec certificat électronique) 9,25 € <sup>(2)</sup>

• Sens Client/Banque (sans certificat électronique) 11,40 €

• Sens Banque/Client 13,55 €

• Option vers l'international 18,50 €

Relevés de compte ou d'impayés (à l'écriture) 0,05 €

(1) Coût de communication variable, selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

(2) Sous réserve de la souscription d'un certificat électronique, tarifs indiqués p.5.

## SWIFT NET <sup>(1)</sup> ⓘ

Nous consulter

## Signatures électroniques TVA

Sécurisation des échanges par les protocoles Ebics T ou TS et sur internet Ediweb, TéléTV@, compte Fiscal Professionnel, Téléc@rtegrise, URSSAF, réponse aux appels d'offres publics...

Ma Signature EDI (application smartphone et tablette pour signer et valider les ordres de paiement) (par mois et par certificat)	3,75 €
Ma Signature Performance (par mois et par certificat)	2,70 €
3SKey (facturation mensuelle pour 2 clés 3SKey)	7,65 €
CA Certificat et CA Certificat + (facturation annuelle)	
• Certificat (logiciel ou sur carte ou sur clé)	88,50 €
• Location lecteur (selon configuration)	de 44,25 € à 79,65 €
• Location clé USB	81,50 €
CA CertiPro (facturation mensuelle par certificat)	2,70 €
Pour toute autre prestation Flux	Nous consulter



## Moyens de paiement

### Cartes

#### Cotisation Carte

Carte de paiement et de retrait )))

#### CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
• Carte commerciale BusinessCard	56,70€/AN	55,90€/AN
• Carte commerciale BusinessCard Executive	143,85€/AN	141,80€/AN
• Carte Dépôt	GRATUIT	-

### Opérations sur carte

Carte de dépannage	244,25 €
Remplacement d'une carte <sup>(2)</sup>	11,65 €
Rédition de code confidentiel	12,20 €
Frais d'opposition pour vol et perte par le titulaire de la carte <sup>(3)</sup>	19,10 €
Frais d'opposition par le Crédit Agricole pour usage abusif d'une carte de paiement avec inscription au fichier Banque de France	43,90 €
Mainlevée opposition carte (usage abusif) au fichier Banque de France	46,10 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur en agence	9,20 €

(1) Coût de communication variable, selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

(2) Si remplacement suite à opposition, frais remboursés aux assurés SécuriCOMPTE Entreprise.

(3) Frais remboursés pour les comptes assurés par SécuriCOMPTE Entreprise.

## Paiement par carte <sup>(1) (2)</sup>

### Paiement par carte en euro <sup>(3)</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

**GRATUIT**

### Autres paiements par carte <sup>(4)</sup> (hors zone EEE ou paiement par carte en devise zone EEE)

- |  |  |
|--|--|
| • Carte commerciale BusinessCard Executive à Débit Immédiat et à Débit Différé | 2,80 % du montant de l'opération (mini 0,52 €) |
| • Cartes commerciales BusinessCard à Débit Immédiat et à Débit Différé         | 3,00 % du montant de l'opération (mini 0,52 €) |

## Retrait d'espèces par carte <sup>(1)</sup>

### Retrait d'espèces par carte en euro <sup>(3)</sup> au distributeur automatique de billets dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- |  | du Crédit Agricole | d'une autre banque   |
|--|--------------------|--|
| • Carte commerciale BusinessCard Executive à Débit Immédiat et à Débit Différé | <b>GRATUIT</b>     | Les 2 premiers retraits dans le mois civil : <b>GRATUIT</b> , au-delà par retrait 0,26 € |
| • Carte commerciale BusinessCard à Débit Immédiat et à Débit Différé           | <b>GRATUIT</b>     | Les 2 premiers retraits dans le mois civil : <b>GRATUIT</b> , au-delà par retrait 0,52 € |

### Autres retraits d'espèces par carte <sup>(4)</sup> au distributeur automatique de billets (hors zone EEE ou en devise zone EEE)

- |  |  |
|--|--|
| • Carte commerciale BusinessCard Executive à Débit Immédiat et à Débit Différé | 2,80 % du montant de l'opération (mini 3,43 €, maxi 10,40 €) |
| • Carte commerciale BusinessCard à Débit Immédiat et à Débit Différé           | 3,00 % du montant de l'opération (mini 3,43 €, maxi 10,40 €) |

### Retraits d'espèces par carte au guichet d'une agence bancaire autre que le Crédit Agricole France

- Toutes cartes

- Zone EEE (y compris France)

**3,82 €**

- Hors zone EEE (ou en devise zone EEE)

3,00 % du montant de l'opération minimum 6,45 €

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est) rubrique «nos tarifs».

(2) Incluant les paiements sans contact.

(3) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(4) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

## Virements SEPA émis

Virement en euro opéré au sein de l'Espace Economique Européen

### En faveur d'un client du Crédit Agricole

	INTERNET <sup>(1)(2)</sup>	AGENCE
• Frais par virement SEPA émis occasionnel	GRATUIT	GRATUIT
• Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
• Frais par virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

### En faveur d'un client d'une autre banque

	INTERNET <sup>(1)(2)</sup>	AGENCE
• Frais par virement SEPA émis occasionnel	GRATUIT	5,00 €
• Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	4,05 €
• Frais par virement permanent	GRATUIT	1,30 €

Télétransmis par EDI 0,22 €

Virement de trésorerie télétransmis par EDI 4,95 €

Virement de trésorerie (support papier) 13,05 €

Recherche et modification des instructions d'un virement SEPA et hors SEPA 27,75 €

Demande de retour de fonds virement SEPA 27,75 €

Frais de recherche des coordonnées bancaires du bénéficiaire d'un virement externe **TVA** 5,80 €

Frais pour la modification d'un virement permanent 2,20 €

### SECURIBAN

• Frais de mise en service 31,05 €

• Frais par demande 0,75 €

### Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne - Site Internet [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est)

• Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale **GRATUIT**

### Via EDIWEB / EBICS T ou TS

• IP Fichier Zone SEPA 0,22 € l'opération

## Prélèvements SEPA

### Prélèvements SEPA standards reçus

• Paiement par prélèvement SEPA reçu **GRATUIT**

• Opposition sur prélèvement SEPA 19,10 €

### Prélèvements SEPA Inter-Entreprises reçus (B to B)

• Enregistrement d'une autorisation de paiement d'un prélèvement récurrent ou unique reçu 12,40 €

• Modification d'une autorisation de paiement d'un prélèvement reçu 12,40 €

• Suppression d'une autorisation de paiement d'un prélèvement reçu 6,70 €

### Traitement des remises à l'encaissement télétransmises par EDI

• Prélèvements SEPA standard 0,45 €

• Prélèvements SEPA Inter-Entreprises (B to B) 0,55 €

### Autres services

• Demande d'identification créancier SEPA (ICS) 72,45 €

• Pack prélèvement confort (facturation mensuelle) 6,60 €

• Pack prélèvement confort plus (facturation mensuelle) 24,05 €

(1) Avec CAEL Pro, Pro +, Vision + Entreprise et Action Abo Entreprise, dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

(2) Coût de communication variable, selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

## Chèques

<b>Frais d'acheminement du chéquier en pli simple</b>	
• Clients ayant souscrit un Compte-Service Entreprise	<b>GRATUIT</b>
• Clients non détenteurs d'un Compte-Service Entreprise	
- 1er chéquier dans l'année	<b>GRATUIT</b>
- à partir du 2ème chéquier dans l'année (par envoi)	<b>2,34 €</b>
<b>Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple</b>	<b>Tarif postal</b>
<b>Fabrication de chéquier</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Renouvellement automatique du chéquier</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Frais d'émission d'un chèque de banque</b>	<b>14,45 €</b>
<b>Lettre chèque Standard</b>	<b>0,10 € l'unité</b>
<b>Lettre chèque Spécifique</b>	<b>0,20 € l'unité</b>
<b>Chèque en continu</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur <sup>(1)</sup></b>	<b>17,03 €</b>

## Effets de commerce

<b>Effets remis à l'encaissement <sup>(2)</sup> ou à l'escompte</b>	
• Sur support papier dont effet domicilié sur Territoire Outre-Mer	<b>7,80 €</b>
• Télétransmis en EDI	<b>0,65 €</b>
<b>Opérations sur effet</b>	
• Déclaration à la Banque de France	<b>16,60 €</b>
• Réclamation, modification, acceptation, avis de sort	<b>23,05 €</b>

## Commission

<b>Commission par remise de support papier : LCR</b>	<b>16,45 €</b>
--	----------------

## Services fiduciaires

<b>Dépôts de billets ou de pièces</b>	<b>3,00 € par dépôt (gratuit 10 dépôts par mois)</b>
<b>Dépôts de billets ou de pièces inférieurs à 5 €</b>	<b>2,00 € par dépôt</b>
<b>Commandes de billets ou de monnaie</b>	<b>5,00 € par commande (gratuit 1 commande par trimestre)</b>
<b>Ecart de comptage sur dépôt</b>	<b>5,00 € par opération de régularisation (gratuit 1 opération de régularisation par trimestre)</b>



## Dates de valeur

### Débit en compte

<b>Chèques, espèces, virements émis</b>	<b>J</b>
<b>Virements SEPA émis <sup>(3)</sup></b>	
• Du Crédit Agricole du Nord Est	<b>Jour (J) de l'opération</b>
• Hors Crédit Agricole du Nord Est	<b>Jour (J) de l'opération</b>
<b>Effets domiciliés</b>	<b>(E) ou date de règlement</b>
<b>Chèque revenu impayé</b>	<b>Jour de réception de l'impayé</b>

(1) Si remplacement suite à opposition, frais remboursés aux assurés SécuriCOMPTE Entreprise.

(2) Gratuit par CAEL Pro, Pro +, Vision + Entreprise et Action Abo Entreprise, dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

(3) Virement en Euro opéré au sein de l'Espace Economique Européen.

## Crédit en compte

Versements espèces	J
Virements SEPA reçus <sup>(1)</sup>	
• Du Crédit Agricole du Nord Est	Jour (J) de l'opération
• Hors Crédit Agricole du Nord Est	Jour ouvrable (J) déterminé par la banque émettrice
Remises de chèques	J + 1 ouvrable
Remises opérations cartes	J + 1 ouvrable

## Effets remis à l'encaissement

Remis dans les délais, soit 7 jours ouvrables avant l'échéance	(E)
Remis hors délais	J + 7 ouvrables

## Prélèvements SEPA standard remis à l'encaissement

Prélèvement SEPA	
• Remis dans les délais, soit 1 jour ouvrable avant l'échéance	(E)
• Remis hors délais	J + 1 ouvrable

## Prélèvements SEPA Inter-Entreprises remis à l'encaissement quel que soit le type d'opération

Remis dans les délais, soit 1 jour ouvrable avant l'échéance	(E)
• Remis hors délais	J + 1 ouvrable



## Offres groupées de services

### Compte-Service Entreprise

<b>Services Essentiels : prix forfaitaire mensuel</b>	
• Pour un compte	33,15 €
• Par compte supplémentaire	12,95 €
<b>Services complémentaires (par mois)</b>	
• EBICS T ou TS	57,05 €
• Crédit Agricole en Ligne action abo Entreprises <sup>(2)</sup>	11,85 €
• Accès Bourse en Ligne Invest Store Initial	Inclus
• Relevé journalier avec récapitulatif mensuel	15,15 €
• SécuriCOMPTE Entreprise <sup>(3)</sup>	12,15 €
• Gestion automatisée des excédents de trésorerie + commission de 8,00 % sur plus-values	69,15 €
• Attestation pour votre Commissaire aux comptes <b>TVA</b>	6,80 €
• Fusion d'échelles d'intérêts	11,85 €
<b>EDI WEB Abonnement mensuel par compte</b>	
• Sens Client/Banque	GRATUIT
• Sens Banque/Client	GRATUIT

(1) Virement en Euro opéré au sein de l'Espace Economique Européen.

(2) Coût de communication variable, selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

(3) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.



## Sécurité

### SécuriCOMPTE Protection Vol Entreprises (par compte)<sup>(1)</sup>

Cotisation annuelle

214,20 €



## Opérations de marché

### Couvertures des risques

De taux	Nous consulter
De change	Nous consulter
Des matières premières	Nous consulter



## Irrégularités et incidents

### Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...)

Tarif par opération <sup>(2)</sup> 8,50 € (avec un plafond de 85,00 € / mois)

### Opérations particulières

Frais par saisie-attribution	96,90 €
Frais pour saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant de l'opposition administrative avec un maximum de 90,46 €
Frais de procédure d'exécution vaine	54,90 €

### Incidents de paiement

Rejet de paiement pour défaut de provision (y compris frais de notification et commission d'intervention)

• Frais de rejet de prélèvement SEPA ou échéance de prêt pour défaut de provision	Montant du prélèvement avec un maximum de 20,00 €
• Frais de non-exécution de virement SEPA permanent pour défaut de provision	Montant du virement avec un maximum de 20,00 €

### Refus de paiement (effets)

• Pour absence de provision	Montant de l'effet avec un maximum de 28,00 €
• Pour prorogation	28,00 €

### Impayés sur remise à l'encaissement

• Chèque pour motif autre que sans provision	14,20 €
• Prélèvement SEPA standard ou Inter-Entreprises	11,30 €
• Effet	21,55 €

(1) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

(2) Hors forfait chèque pour absence de provision.

## Interdiction bancaire

• Frais de lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision <sup>(1)</sup> (lettre simple)	15,55 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(2)</sup> ≤ 50 €	30,00 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(2)</sup> > 50 €	50,00 €
• Frais de dossier (interdit bancaire déclaré par une autre banque)	27,65 €
• Chèque payé sur compte interdit bancaire	39,50 €



## Opérations sur prêts

### Frais de dossier

#### (hors dispositions contractuelles dérogatoires)

Court terme et cautionnement (mise en place ou renouvellement)	0,75 % avec un minimum de 208,00 €
Moyen et long terme	1,00 % avec un minimum de 260,00 €
Crédit-Bail	0,50 % avec un minimum de 156,00 €
<b>Cautionnement France</b>	
• Pour un montant ≤ à 15 245 €	39,20 €
• Pour un montant > à 15 245 €	97,70 €
<b>Cautionnement France</b>	103,20 €
<b>Cautions/Garanties à l'international</b>	Nous consulter

### Commissions

#### (hors dispositions contractuelles dérogatoires)

<b>Commission de confirmation</b>	0,26 %
<b>Loi Dailly</b>	
• Commission par bordereau	18,90 €
• Commission de service par facture sur papier	1,85 €
• Notification avec ou sans acceptation (par facture)	28,30 €
• Modification, réclamation, impayé	28,30 €
<b>Commission sur caution de régie</b>	
• La première	195,45 €
• Les suivantes	39,95 €
<b>Commission autres cautions</b>	Nous consulter

### Prestations annexes

#### (hors dispositions contractuelles dérogatoires)

<b>Lettre d'information annuelle par caution et par prêt</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Lettre d'information pour retard de prêt supérieur à 30 jours adressée aux cautions (par emprunteur)</b>	8,55 €
<b>Aide au bilan</b>	17,35 €

(1) Tarification prélevée si paiement du chèque.

(2) Ce forfait inclut : frais d'ouverture de dossier, frais par chèque impayé, frais de lettre d'interdiction, délivrance d'un certificat de non paiement, régularisation par affectation de provision, frais postaux et commission d'intervention.

# Assurance emprunteur <sup>(1)</sup>

Nous consulter



## Épargne et Placements financiers

### Epargne bancaire

Frais de gestion de compte sur livret en inactivité <sup>(2)</sup>	30,00 €
Transfert de compte épargne <sup>(3)</sup>	
• Vers un autre Crédit Agricole ou lors d'une succession	GRATUIT
• Vers un autre établissement que le Crédit Agricole et hors succession	150,00 €
Conversion des titres au nominatif pur	56,00 €
Conversion des titres au nominatif administré	32,80 €
Compte sur Livret Excédent Pro	GRATUIT
Compte Excédent de Trésorerie	GRATUIT

### Epargne salariale

Frais de tenue de compte conservateur des parts (par an)	<b>TVA</b>	Nous consulter
• PEI (seul)/ PER COL-I (seul)		
• PESR CONVERGENCE (PEI et PER COL-I)		
• Autre prestation salariale		

### Placements financiers

#### Service Bourse

- Accès Bourse en Ligne (Invest Store Initial)
  - Accès Bourse en Ligne étendu (Invest Store Intégral)
- voir page 4

#### Frais de courtage sur les opérations de bourse : CTO

	INVESTSTORE INITIAL PAR INTERNET	VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE	INVESTSTORE INTÉGRAL PAR INTERNET ET VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
• Actions, Bons, Obligations <sup>(4)</sup>			
- Ordre ≤ à 500 €	10,85 €	12,85 €	0,48 %
- 500 < Ordre ≤ 1000 €	10,85 €	12,85 €	0,18 %
- Ordre > 1000 € (selon le volume d'ordres)	0,35 % avec un mini de 10,85 €	de 0,50 % à 1,00 % avec un mini de 12,85 €	0,12 %
• Opérations sur bourse étrangère <sup>(5)</sup>	0,80 % avec un mini de 33,55 €	1,38 % avec un mini de 33,55 €	0,60 % avec un mini de 32,40 €
• Droits <sup>(4)</sup>	0,35 % avec un mini de 7,55 €	de 0,50 % à 1,00 % avec un mini de 9,40 €	0,35 % avec un mini de 7,55 €
• Ordres sur Warrant <sup>(4)</sup>	-	-	12,40 €
• Commissions de règlement différé (CRD)	-	-	0,018 % par jour de portage avec un mini de 5,50 €
• Opérations prorogation	-	-	0,29 % avec un mini de 14,20 €

(1) Les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA et PACIFICA filiales de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. PACIFICA S.A. au capital de 455 455 425 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 352 358 865 RCS Paris. Les dispositions complètes des contrats, limites et modalités de mise en œuvre des garanties figurent dans la notice d'information.

(2) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. Est considéré comme inactif chaque compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts...) pendant 12 mois consécutifs.

(3) Les transferts et dotures de livrets sont gratuits.

(4) Plus frais de marché.

(5) Plus frais variables suivant la place de cotation.

## Frais de Souscription sur OPC

- OPC Crédit Agricole (hors droits d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit)<sup>(1)</sup> **GRATUIT**
- OPC France hors Crédit Agricole (hors droits d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit)<sup>(1)</sup> **31,85 €**
- OPC Etranger **1,21 % avec un mini de 88,00 €<sup>(2)</sup>**

## Frais de négociation des Certificats Coopératifs d'Associés du Nord Est

0,42 %

## Droits de garde Compte Titres Ordinaire

- Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille au 31 décembre précédent selon la nature des titres (hors parts sociales) **TVA**

Valeurs CA	Valeurs hors CA	Valeurs étrangères
0,18 %	0,28 %	0,33 %

- Minimum de 32,90 € et un maximum de 525,99 € par an

- Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral **GRATUIT**

## Négociations de valeurs mobilières (marché secondaire)

Barème remis lors de la souscription

## Emission et négociations de titres de créances **TVA**

- Certificats de Dépôts Négociables, Billets à Moyen Terme Négociables par le Crédit Agricole du Nord Est **GRATUIT**
- Transfert de compte-titres
  - Vers un autre Crédit Agricole ou lors d'une succession **GRATUIT**
  - Par compte **150,00 €**
  - Par ligne (si transfert partiel) **10,65 €**

## Gestion automatisée des excédents de trésorerie

Par mois + commission de 8 % sur plus-values (par trimestre) **91,35 €**



## Monétique et terminaux de paiement électronique (TPE)

### Monétique (location mensuelle) **TVA**

Terminal de Paiement (TPE)	
• TPE ADSL fixe	19,00 € / mois
• TPE ADSL mobile	29,00 € / mois
• TPE GPRS	39,00 € / mois
• Android + (engagement de 36 mois)	40,00 € / mois

### UP2PAY Mobile **TVA**

Acquisition lecteur	29,00 €
Lecteur avec abonnement mensuel	15,50 €

### UP2PAY Caisse digitale **TVA**

Solution d'encaissement complète	Nous consulter
----------------------------------	----------------

(1) Droits de sortie en cas de rachat selon l'OPC.

(2) Frais identiques en cas de rachat.

## Options Monétique Dynamique (par mois)

Option UPI Union Pay	GRATUIT
Éditeur lecteur de chèques	GRATUIT
Relevé d'opérations mensuel	2,95 €
Relevé d'opérations journalier	19,00 €
Accès cartes privatives (3 cartes maxi)	5,60 €
Paieement en plusieurs fois (3xCB)	Nous consulter
Différé Santé	Nous consulter
Télétransmission des feuilles de soins (SANTEFFI)	Étude personnalisée
Pré-autorisation - Paiement Location de Biens et Services :	
• En présence du client (paiement de proximité)	8,45 €
• Hors présence du client (VAD sans garantie de paiement)	8,45 €
• Option facture complémentaire	3,50 €

## Vente à distance **TVA**

Solution de création de site vitrine	Nous consulter
E-transactions (encaissement de paiements carte sur internet)	
• Offre Access	17,00 € / mois
• Offre Premium	20,00 € / mois
Vente à distance sécurisée	11,00 €
Paieement par lien	Nous consulter

## Autres services **TVA**

Livraison par transporteur	53,80 €
Livraison de matériel monétique et maintenance technique	81,25 €
Livraison de matériel monétique et installation par un technicien	Nous consulter
Editeur Lecteur de Chèques sans TPE (par mois)	37,10 €
Mise à disposition temporaire d'un TPE GPRS	
• Location du TPE GPRS	39,00 €
• Frais de mise en service	53,80 €
RMD (Relevé Monétique Détaillé)	11,20 €



# Bon à savoir !

## Up2Pay Mobile

Encaissez les règlements de vos clients avec votre smartphone grâce à notre solution Up2Pay Mobile. Où que vous soyez et en toute sécurité.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter nos experts en monétique.

• [flux@ca-nord-est.fr](mailto:flux@ca-nord-est.fr)



# Opérations import

## Commissions de change

Si devises étrangères, ajouter la commission de change de 0,10 % (avec un minimum de 14,00 €).

Payer : transferts de fonds vers l'étranger

## Virements saisis en agence ⓘ

Virements SEPA	5,00 €
Virement hors zone SEPA (en euro ou en devise)	1,00 ‰ avec un minimum de 32,95 € et un maximum de 164,60 €
• + frais de transmission (pour les virements supérieurs à 1 000 €)	18,65 €
• + frais en cas de virement urgent	18,65 €

## Virements présaisis clients

Virements SEPA saisis par CAEL <sup>(1)(2)</sup>	<b>GRATUIT</b>
Virements SEPA télétransmis en EDI <sup>(2)</sup>	0,22 €
Virement hors zone SEPA (en euro ou en devise)	23,25 €
• + frais en cas de virement urgent	18,65 €
<b>Commissions additionnelles sur l'émission d'un virement hors zone SEPA</b>	
• Sans frais pour le bénéficiaire (prise en charge des frais facturés à réception des fonds par la banque du bénéficiaire)	16,45 €
• Recherche et modification des instructions	27,45 €
• Demande de retour de fonds virement	27,45 €

## Chèques et effets

Jusqu'à 1 000 €	38,95 €
Au-delà de 1 000 €	1,50 ‰ avec un minimum de 36,80 €
• + frais de transmission	18,95 €
Commission d'acceptation, prorogation, avis de sort	78,00 €
Impayé sans protêt	94,00 €
Impayé avec protêt	122,55 €

## Effets documentaires / Remises documentaires

Commission d'encaissement et/ou d'acceptation via le portail CA E-Banking	2,00 ‰ avec un minimum de 120,80 € et un maximum de 823,45 €
Commission d'encaissement et/ou d'acceptation (papier)	2,50 ‰ avec un minimum de 148,21 € et un maximum de 823,45 €
• + frais de transmission	18,65 €

(1) Gratuit par CAEL Pro, Pro +, Vision + Entreprise et Action Abo Entreprise, dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

(2) Virement en Euro opéré au sein de l'Espace Economique Européen.

## Crédits documentaires

<b>CREDOC ≤ 50 000 €</b>	
• Forfait pour une ouverture, une transmission et une utilisation via le portail CA E-Banking	290,95 €
• Forfait pour une ouverture, une transmission et une utilisation au format papier	329,40 €
<b>CREDOC &gt; 50 000 €</b>	
• Commission d'ouverture (par trimestre indivisible) via le portail CA E- Banking	2,50 ‰ avec un minimum de 158,15 €
• Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	2,75 ‰ avec un minimum de 185,65 €
<b>Frais de transmission</b>	
• Europe	65,90 €
• Autres pays	116,15 €
Utilisation (levée de document)	1,25 ‰ avec un minimum de 150,40 €
<b>Modification</b>	
• Commission de modification	150,40 €
• Commission d'augmentation de montant ou de prorogation de validité (par trimestre indivisible)	2,50 ‰ avec un minimum de 150,40 €
<b>Acceptation</b>	
• Acceptation de paiement différé (par mois indivisible)	1/12 ‰ avec un minimum de 150,40 €

## Garanties et Standby Letter of Credit (SBLC) émises

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	Nous consulter
Frais de dossier	Nous consulter
Frais de modification	1,00 ‰ avec un minimum de 150,40 €



## Opérations export

### Commissions de change

Si devises étrangères, ajouter la commission de change de 0,10 % (avec un minimum de 14,00 €).

Se faire payer : rapatriements de fonds de l'étranger

### Virements

Virements SEPA en €	<b>GRATUIT</b>
Virements hors zone SEPA (en euro ou en devise)	26,40 €

## Chèques

Commission d'encaissement Chèque sauf bonne fin (crédit immédiat avec valeur différée) et Chèque à l'encaissement (crédit après encaissement définitif)

- Chèque ≤ 46 € 12,90 €
- Chèque > 46 € 1,00 ‰ avec un minimum de 33,40 € et un maximum de 152,25 €

Avis de sort 58,80 €

Impayé 163,00 €

## Effets

Effets libres

- Commission d'encaissement 1,00 ‰ avec un minimum de 32,90 € et un maximum de 150,10 €
- Acceptation, prorogation, avis de sort, impayé 54,85 €

## Remises documentaires

- Commission d'encaissement via le portail CA E-Banking 2,00 ‰ avec un minimum de 60,35 € et un maximum de 394,10 €
- Commission d'encaissement (papier) 2,50 ‰ avec un minimum de 76,90 € et un maximum de 394,10 €
- Acceptation, prorogation, avis de sort, impayé 54,85 €

## Crédits documentaires

CREDOC forfait < 100 000 €

- Forfait pour un CREDOC non confirmé : notification et une utilisation via CA E-banking 312,90 €
- Forfait pour un CREDOC non confirmé : notification et une utilisation papier 345,90 €

CREDOC hors-forfait

- Notification via le portail CA E-banking 1,00 ‰ avec un minimum de 150,10 €
- Notification (papier) 1,25 ‰ avec un minimum de 185,60 €

Confirmation (par trimestre indivisible) Variable selon pays

Utilisation 1,50 ‰ avec un minimum de 192,10 €

Modification 150,05 €

Acceptation pour paiement différé (par mois indivisible - minimum de perception : 2 mois) Variable selon pays

Examen des documents 1,50 ‰ avec un minimum de 185,60 €

## Garanties et Standby Letter of Crédit (SBLC) reçues

Notification, modification 1,00 ‰ avec un minimum de 150,10 €

Mise en jeu 150,10 €

Confirmation (par trimestre en divisible) Variable selon pays



# Opérations de change comptant et terme

## Commission de change

Sur l'ensemble des services évoqués dans cette plaquette, une commission de change de 0,10 % avec un minimum de 14,00 € s'applique à toute opération négociée en devises étrangères.

## Comptes en devises

Frais de tenue de compte (par mois, prélevés par trimestre) 30,00 €

Les commissions de plus fort découvert, de mouvements et d'immobilisation sont applicables aux comptes en devises.

## Achats et Ventes à Terme, Flexigain, Flexiterme, Options

Commission d'ouverture, prorogation, levée anticipée, annulation 76,85 €

Utilisation Flexigain, Flexiterme 30,75 €



## Services à l'international

### Devises et chèques de voyage

#### ACHAT par débit de votre compte

- De billets en devises étrangères Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre

#### VENTE par crédit de votre compte

- De billets en devises étrangères Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre

- De chèques de voyage
  - Libellés en euros **GRATUIT**

- Libellés en devises étrangères Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre

Commission supplémentaire pour toute opération en espèces 7,45 €

### CA Intraday - Alertes E-mail <sup>(1)</sup> (abonnement mensuel)

Recevez en temps réel par E-mail, une information sur vos rapatriements et transferts internationaux 23,05 €

(1) Coût de communication variable, selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

## Portail CA - e-banking <sup>(1)</sup> (abonnement mensuel)

Accès pour traiter vos opérations de trade par internet (à cela s'ajoute les coûts mentionnés sur les pages précédentes)

GRATUIT

## Renseignements commerciaux internationaux TVA

Pour sécuriser vos transactions

Nous consulter

## CA-Portail Change <sup>(1)</sup> (abonnement mensuel)

Accès pour acheter ou vendre vos devises en direct sur les marchés (à cela s'ajoute les coûts mentionnés sur les pages précédentes)

GRATUIT

## Autres services TVA

Cash Management International

Nous consulter

Assistance ouverture de compte à l'étranger

Nous consulter



## Assurances et Prévoyance

### Protéger et assurer votre entreprise <sup>(2)</sup>

Multirisque Entreprise <sup>(3)</sup>

Nous consulter

Flotte automobiles <sup>(3)</sup>

Nous consulter

Responsabilité Civile Mandataires sociaux <sup>(3)</sup>

Nous consulter

Santé collective <sup>(4)</sup>

Nous consulter

Prévoyance collective <sup>(4)</sup>

Nous consulter

Cyberprotection <sup>(3)</sup>

Nous consulter

Télesurveillance <sup>(5)</sup>

Nous consulter

### Nord Est Assur

Des experts en assurances qui vous apportent des solutions adaptées à votre protection, celle de votre famille et de votre exploitation.

**L'Espace Conseil des Assurances Professionnelles** situé à Reims est joignable toute l'année pour vos demandes d'avenants, de nouveaux contrats ou de renseignements : 03 26 83 34 76 <sup>(6)</sup>.

(1) Coût de communication variable, selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

(2) Voir conditions de l'offre en agence.

(3) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. VA : FR95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est, Société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, Siège social 25 RUE LIBERGIER 51100 REIMS, 394 157 085 RCS REIMS, immatriculée au registre des intermédiaires en assurance ORIAS en qualité de courtier d'assurance sous le numéro 07 022 663 (www.orias.fr).

(4) Les contrats d'assurance Complémentaire Santé collective et Prévoyance collective sont assurés par PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre caisse sont disponibles sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole, sous réserve de la disponibilité de cette offre dans votre Caisse Régionale.

(5) Prestation de télesurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (contrat signé d'ordre et pour compte en agence bancaire, sur mandat confié par Nexecur Protection), SAS au capital de 12 547 360 euros. Siège social : 13 rue de Belle ILE 72190 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. Autorisation d'exercice CNAPS AUT—072-2118-05-28-20190389180, Article L. 612-14 du code de la sécurité intérieure : « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ». L'offre Nexecur Protection Pro n'est pas certifiée APSAD R81/R82/D32 pour les prestations d'installations.

(6) Appel non surtaxé.

## Références

---

Aux conditions ci-dessus doivent être ajoutés les frais de port et les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

J : Date de remise ou date de traitement.

J\* : Date de compensation.

E : Échéance.

Jours ouvrables : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi sauf jours fériés, vendredi saint et lendemain de Noël.

 Informations supplémentaires dans le glossaire

 Prestations soumises à TVA

 Fonction paiement sans contact

 Les offres et produits sur fond gris ne sont plus commercialisés



### SEPA : simplicité, clarté et sécurité

---

Le SEPA (Single Euro Payments Area) est l'Espace unique de paiements en Euros. Il regroupe les 28 pays-membres de l'Union européenne, les pays membres de l'Espace économique européen, ainsi que la Suisse, Andorre, Monaco, Saint-Marin et le Vatican.

#### **Le virement SEPA ou SCT (SEPA Credit Transfer)**

Virement ordinaire en euros en provenance et à destination d'un pays de la zone SEPA. Le destinataire est identifié par le BIC\* (Bank Identifier Code) et par l'IBAN\*\* (International Bank Account Number). Un espace de 140 caractères max. est réservé au motif du paiement et un second de 35 caractères max. à la référence du donneur d'ordre. Les frais sont partagés, chaque partie est facturée par sa banque, le montant crédité sur le compte du bénéficiaire correspond au montant du virement.

\* Code d'identification international de la banque

\*\* Relevé d'identité bancaire international

#### **Le prélèvement SEPA ou SDD (SEPA Direct Debit)**

Prélèvement en euros sur un compte détenu par un établissement bancaire situé dans la zone SEPA. Le créancier dispose d'un mandat (autorisation ponctuelle ou récurrente) par son débiteur et conservé à son niveau permettant le prélèvement, par la banque de ce dernier, d'une somme à transférer vers le compte du bénéficiaire. Les identifiants utilisés sont les BIC/IBAN comme pour le virement SEPA. Les informations transmises avec le prélèvement sont le motif (140 caractères max.) et la référence du créancier (35 caractères max.). Comme pour le virement, les frais sont partagés par les deux parties.

#### **Le prélèvement B to B (Interentreprises)**

Prélèvement en euros exclusivement réservé à un usage interprofessionnel, initié par le créancier sur la base de l'autorisation préalable du débiteur formalisée par un mandat de prélèvement conservé par le créancier. Les modalités de fonctionnement spécifiques du prélèvement SEPA B to B excluent notamment tout droit à remboursement des opérations de prélèvement autorisées par le client débiteur. Comme pour le prélèvement SEPA, les identifiants utilisés sont les BIC/IBAN, les informations transmises avec le prélèvement sont le motif et la référence du créancier.



## EBICS

---

EBICS (Electronic Banking Internet Communication Standard) est un protocole de communication client/banque et banque/client permettant le transfert d'un plus grand nombre d'informations en garantissant une intégrité parfaite. Le nouveau format de fichier utilisé supporte les virements et prélèvements SEPA.

### EBICS T

EBICS T doit être accompagné d'une signature disjointe.

### EBISCS TS

EBISCS TS permet une validation par signature jointe aux données. EBICS T et TS sont destinés aux entreprises multi-bancarisées en France.

## SWIFT NET

---

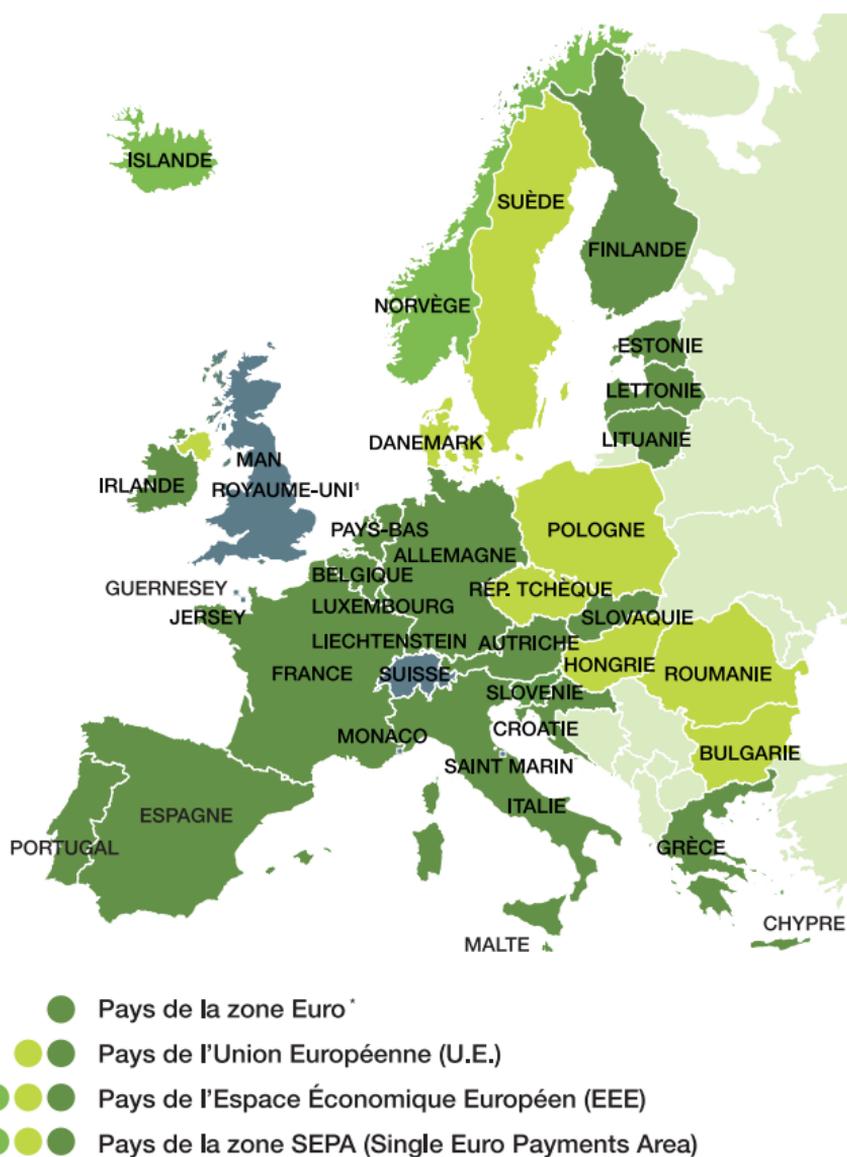
SWIFT NET est un standard international utilisant le réseau SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication). Ce protocole fiable et sécurisé est utilisé par les banques pour leurs échanges depuis de nombreuses années, il est maintenant disponible pour les entreprises. Cette offre est destinée aux entreprises multi-bancarisées à l'international.

## 3SKEY

---

3SKEY (SWIFT Secure Signature Key) permet de sécuriser vos communications et opérations réalisées en ligne par une signature électronique via une clé USB. Ce certificat est multi-bancaire, international et interopérable, vous n'avez plus qu'un seul certificat pour l'ensemble de vos relations avec vos différentes banques et autres institutions publiques ou privées abonnées à 3SKEY.

# Cartographie des zones européennes



<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

## Contacter nos Centres d'affaires Entreprises dans votre région

**Centre d'Affaires Entreprises Reims Bezannes :**

CR802-CAE.REIMS@ca-nord-est.fr

**Centre d'Affaires Entreprises Châlons-en-Champagne :**

CR802-CAE.CHALONS@ca-nord-est.fr

**Centre d'Affaires Entreprises Laon :**

CR802-CAE.LAON@ca-nord-est.fr

**Centre d'Affaires Entreprises Charleville-Mézières :**

CR802-CAE.CHARLEVI@ca-nord-est.fr

**Centre d'Affaires Grandes Clientèles :** CR802-CAE.GC@ca-nord-est.fr

**Centre d'Affaires Clientèle Champagne :** CR802-CAE.VDC@ca-nord-est.fr

**Centre d'Affaires Promotion Immobilière :** CR802-CAE.PROMOIMMO@ca-nord-est.fr

**Centre d'Affaires Institutionnels :** CR802-CAE.CPI@ca-nord-est.fr

**Centre d'Affaires Internationales :** CAINTERNATIONAL@ca-nord-est.fr

## Consulter et gérer ses comptes 24h/24

Sur internet : [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est) <sup>(1)</sup>

Accès avec abonnement

Accès gratuit et illimité pour les particuliers

(hors abonnement à Crédit Agricole Extension Bourse)

EDI WEB : [www.nordest-ediweb.credit-agricole.fr](http://www.nordest-ediweb.credit-agricole.fr) <sup>(1)</sup>

Accès avec abonnement

Mise à disposition d'un environnement sécurisé  
pour transmettre vos opérations informatisées

(1) coût de connexion selon opérateur

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST - Société coopérative à capital variable - Agréée en tant qu'établissement de Crédit - Société de courtage d'assurances - Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09 - Siège social : 25, rue Libergier - 51088 REIMS CEDEX - Tél. 03 26 83 30 00 - Télécopie 03 26 83 30 09 - N° SIREN 394 157 085 RCS Reims - N° ORIAS 07 022 663 - T.V.A. : FR42 394157085 - N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) : FR234269\_01FBNY - [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est)

